

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 08 septembre 1998 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère, Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Alain Mathieu, Victor Bernard, et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Étaient absents: Monsieur Christian Roy,  
Monsieur Pierre Tardif.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

L'ordre du jour est lu est Monsieur le Maire en demande l'adoption.

163-98

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est  
adopté tel que présenté.

ADOPTE

164-98

**ADOPTION DES DERNIER PROCES-VERBAUX**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que le procès-verbal de la séance spéciale du  
31 juillet 1998, de la séance régulière du 03 août 1998  
et de la séance spéciale du 17 août 1998 sont adoptés  
tels que présentés.

ADOPTE

165-98

**CORDONNERIE BUREAU - DEMANDE DE REFECTION D'ENTREE**

ATTENDU la demande de la Cordonnerie Bureau pour refaire  
l'entrée au 258 Rue Doyon.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, de mandater Monsieur Léo-Guy Jacques pour faire  
le nécessaire pour refaire l'entrée du 258 Rue Doyon.

ADOPTE

166-98

**ASSOCIATION CANADIENNE DES DONS D'ORGANES**

ATTENDU la demande de l'Association Canadienne des dons  
d'organes pour avoir un don.

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor fera un don  
de 50,00 \$ à l'Association des dons d'organes.

ADOPTE

167-98

**NETTOYAGE DU RUISSEAU LABRANCHE**

ATTENDU la demande de Monsieur Normand Poulin, 500 Rang  
5 Nord Saint-Victor, pour faire nettoyer une partie du  
cours d'eau Labranche.

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, de demander à la M.R.C. Robert-Cliche de faire  
le nécessaire pour faire nettoyer une partie du cours  
d'eau Labranche, qui est situé dans le Rang 5 Nord chez

Monsieur Normand Poulin.

ADOPTE

168-98

**ADHESION ESCOUADE CANINE PROVINCIAL**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor veut  
adhérer à l'Escouade Canine Provincial, 2058 Bernard  
Pilon à Beloeil J3G 4S5. Monsieur Marc Bélanger,  
Secrétaire-trésorier, est autorisé à signer tous les  
documents nécessaires pour cette dite adhésion.

ADOPTE

169-98

**INSTALLATION D'UNE POMPE A EAU**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, de mandater Monsieur Léo-Guy Jacques de faire  
l'installation de la pompe de Madame Pauline Doyon  
Boucher, en dehors de la maison. L'électricité sera  
payable par Madame Pauline Doyon Boucher.

ADOPTE

170-98

**DEMANDE D'APPUI DE LA COMPAGNIE BEAUCE.SAT.NET.**

ATTENDU la demande d'appui des administrateurs de la  
compagnie Beauce.Sat.Net. de Sainte-Clotilde de Beauce  
pour obtenir une licence d'exploitation afin d'offrir  
des services en câblo-distribution à la population de  
Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que la Municipalité appui la demande de la  
Compagnie Beauce.Sat.Net. et espérons que cette  
compagnie puisse être opérationnelle le plus rapidement  
possible.

ADOPTE

171-98

**MANDAT ANALYSES DE LABORATOIRE**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil que le laboratoire Biolab, de Robertsonville,  
soit mandaté pour la réalisation des analyses de la mise

en service de la S.Q.A.E. dans le cadre du projet  
d'assainissement des eaux de notre municipalité.

ADOPTE

172-98

**DEMANDE A HYDRO-QUEBEC - RACCORDEMENT PUIITS BIZIER**

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, de demander à Hydro-Québec de bien vouloir  
venir faire les travaux nécessaires pour le raccordement  
du puits Bizier dans la Route Bizier à Saint-Victor.

ADOPTE

173-98

**DEMANDE DE SOUMISSION - AIR CLIMATISE**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, de demander des soumissions pour la pose d'air  
climatisé soit: une soumission pour un air climatisé  
central par l'entre-toît et un climatiseur mural de 32  
000 BTU.

Les soumissions sont demandées à:

- Installation Électrique Gagnon.
- Philipeau Ref.
- Labonté Ref.
- Jean-François Demers.

Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées  
et identifiées **AIR CLIMATISE** au bureau de la  
Municipalité de Saint-Victor, 287 Rue Marchand Saint-  
Victor G0M 2B0, jusqu'à 16 heures le 05 octobre 1998  
pour être ouverte le même jour à la séance du Conseil  
Municipal. Le Conseil Municipal ne s'engage pas à  
accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ADOPTE

174-98

**GROUPE AST ET UMRCQ - ENTENTE MUNICIPALE**

**CONSIDERANT** que la municipalité désire signer avec la  
Commission de la santé et de la sécurité du travail  
(CSST), l'Entente relative au regroupement d'employeurs  
aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés  
et au calcul de ces taux;

**CONSIDERANT** que la municipalité désire signer avec le Groupe AST et l'UMRCQ, le contrat de services pour la gestion de la mutuelle de prévention des membres de l'UMRCQ;

**CONSIDERANT** qu'une autorisation s'avère nécessaire de la part de la municipalité envers le Groupe AST pour lui permettre d'avoir accès à des données, que la CSST possède sur elle, via le lien électronique.

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil:

**QUE** la municipalité approuve le contrat de services pour la gestion de la mutuelle de prévention des membres de l'UMRCQ à intervenir entre la municipalité, le Groupe AST et l'UMRCQ;

**QUE** la municipalité approuve la signature du formulaire d'autorisation de l'Employeur en vertu des articles 37 et 38 de la LATMP pour le lien électronique;

**QUE** le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer ces trois documents pour et au nom de la municipalité;

**QUE** la municipalité ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaite, que l'entente projetée avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 1999 soit acceptée ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été révoquée par une nouvelle résolution de la Municipalité.

ADOPTE

175-98 **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CONCERNANT LES NUISSANCES**

La Conseillère, Madame Jeannine Patry, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une session subséquente aux fins de décréter un règlement concernant les nuisances dans la Municipalité de Saint-Victor.

JEANNINE PATRY  
CONSEILLERE

176-98 **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT SUR LE COLPORTAGE**

Le Conseiller, Monsieur Victor Bernard, donne avis de



motion qu'un règlement sera adopté à une session subséquente aux fins de décréter un règlement concernant le colportage dans la Municipalité de Saint-Victor.

VICTOR BERNARD  
CONSEILLER

177-98      **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT**

Le Conseiller, Monsieur Alain Mathieu, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une session subséquente aux fins de décréter un règlement relatif au stationnement dans la Municipalité de Saint-Victor.

ALAIN MATHIEU  
CONSEILLER

178-98      **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS**

Le Conseiller, Monsieur Jacques Bolduc, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une session subséquente aux fins de décréter un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics dans la Municipalité de Saint-Victor.

JACQUES BOLDUC  
CONSEILLER

179-98      **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT RELATIF A L'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU**

La Conseillère, Madame Jeannine Patry, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une session subséquente aux fins de décréter un règlement relatif à l'utilisation extérieure de l'eau dans la Municipalité de Saint-Victor.

JEANNINE PATRY  
CONSEILLERE

180-98      **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT SUR LES SYSTEMES D'ALARME**

Le Conseiller, Monsieur Victor Bernard, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une session subséquente aux fins de décréter un règlement sur les systèmes d'alarme dans la Municipalité de Saint-Victor.

VICTOR BERNARD  
CONSEILLER

**AUTORISATION POUR SIGNATURE D'UN ACTE DE CESSION EN  
FAVEUR DE CAROL JACQUES**

**ATTENDU** que la Municipalité a reçu une lettre de Micheline Fecteau, notaire, expliquant les problèmes de titre de propriété sur la propriété de Carol Jacques;

**ATTENDU** qu'en fait, Monsieur Carol Jacques est propriétaire d'une résidence située au 75 Route à Gatton, Saint-Victor. En faisant arpenter le terrain de cette propriété, on a découvert, que l'assiette de l'ancienne route 28 passe sur ce terrain;

**ATTENDU** qu'il appert qu'en 1993, un décret du Gouvernement Provincial faisait en sorte que plusieurs assiettes de routes désaffectées ont été cédées en faveur des municipalités concernées, dont notamment cette fameuse route passant près de la Route à Gatton;

**ATTENDU** que pour rendre les titres de propriété conforme à l'occupation des lieux, il serait nécessaire que la Municipalité cède tous les droits, titres, intérêts et prétentions qu'elle peut avoir dans cette assiette du chemin passant sur le terrain de la propriété susdite, le tout tel que montré au plan joint aux présentes.

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,

et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la municipalité cède tous ses droits, titres, intérêts et prétentions qu'elle a ou qu'elle peut avoir dans la lisière de terrain décrite au projet d'acte de vente préparé par Me Micheline Fecteau, notaire à Saint-Victor, soit une partie du lot 97-A et une partie du lot 675 du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor, tel que le tout est montré sur un plan préparé par Richard Poulin, arpenteur-géomètre dont copie est jointe au présentes et que le Maire, Monsieur Jean-Paul Bernard, et le secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, soient et il sont par les présentes autorisés à signer l'acte de cession et ce, selon toutes clauses conditions et déclarations qu'ils jugeront opportunes.

**CONSIDERATION**

Cette cession se fera sans aucune considération et tous les frais relatifs à cette cession seront aux frais dudit Carol Jacques.

ADOPTÉ

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,,  
Secondé par Monsieur Alain Mathieu  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, de demander des soumissions pour la fourniture  
de sel à déglacer pour la Municipalité de Saint-Victor  
pour la saison hivernale 1998 - 1999.

Les fournisseurs suivants sont invités à présenter une soumission:

- La Société Canadienne du Sel Ltée.
- Groupe et produits chimiques Domtar Ltée.

Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées et identifiées **SEL A DEGLACAGE** au bureau de la Municipalité, 287 Rue Marchand, Saint-Victor G0M 2B0, jusqu'à 16 heures le 05 octobre 1998 pour être ouvertes le même jour à la séance du Conseil municipal. Le Conseil municipal ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ADOPTE

183-98     **PROJET DE SUBDIVISION - CAROLE LAVERDIERE**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie de lot 180 pour créer le lot 180-5 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Richard Poulin, le 03 septembre 1998 sous le numéro 6786 de ses minutes. Le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTE

184-98     **AVIS AUX PROPRIÉTAIRES - RANG STE-CATHERINE**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander aux propriétaires du rang Ste-Catherine de bien vouloir vérifier les branches qui arrive dans le chemin public. Le Conseil demande que si les branches arrivent dans le chemin public de bien vouloir les couper.

ADOPTE

185-98     **DEMANDE DE ANDRE GOSSELIN - CREUSAGE PARTIE RUE NOTRE-DAME**

ATTENDU la demande de Monsieur André Gosselin pour creuser une partie du chemin de la Rue Notre-Dame.



Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, d'autoriser Monsieur André Gosselin à refaire  
une partie de la Rue Notre-Dame, le tout au frais de  
Monsieur André Gosselin. Le dit creusage devra être  
superviser par Monsieur Léo-Guy Jacques. La Rue devra  
rester au même niveau et le creusage devra être fait  
selon les normes de la Municipalité. Un maximum de 1  
000,00 \$ sera accordé pour refaire l'asphaltage.

ADOPTE

186-98

**DEMANDE D'AUTORISATION A LA COMMISSION DE PROTECTION DU  
TERRITOIRE ET DES ACTIVITES AGRICOLES**

ATTENDU que Monsieur Raymond Veilleux (à Joseph) a vendu  
un terrain contigu à celui de Monsieur Raymond Veilleux (à  
Auguste) et ce, sur le lot 374 du cadastre de la Paroisse  
de Saint-Victor et que cette vente avait fait l'objet  
d'une décision de la Commission de Protection du  
Territoire Agricole, suivant une décision rendue le 09  
septembre 1985 au dossier numéro 2346D-07045;

ATTENDU que suivant cette décision, Monsieur Raymond  
Veilleux (à Joseph) semble devoir obtenir l'autorisation  
de la Commission afin de pouvoir vendre son terrain  
contigu à celui de Monsieur Raymond Veilleux (à  
Auguste), cette décision n'était pas très claire,  
Monsieur Raymond Veilleux (à Joseph) désire alors  
s'assurer de pouvoir vendre son terrain sans contrevenir  
à cette décision, d'où la présente demande à la  
Commission;

ATTENDU que le morcellement n'est que théorique  
puisque actuellement ces terrains ne sont pas contigus  
puisque séparés par un propriétaire différent;

ATTENDU que cette décision est conforme aux lois et  
règlements en vigueur de la municipalité et que cette  
aliénation future de terrain ne cause aucun préjudice à  
l'agriculture;

ATTENDU que le morcellement n'est que théorique  
puisque actuellement ces terrains ne sont pas contigus  
puisque séparés par un propriétaire différent.

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,  
et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, qu'ayant pris connaissance de ce dossier  
soumis, que la municipalité appui la demande à être  
présentée à ladite Commission par Monsieur Raymond



Veilleux.

ADOPTE

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
 Secondé par Monsieur Alain Mathieu,  
 et résolu, à l'unanimité, que les comptes  
 suivants sont adoptés et approuvés pour paiement:

865	Marcel Pelletier	70,00	\$
866	Réal Paré	70,00	\$
867	Guy Fecteau	70,00	\$
868	Francine Veilleux	70,00	\$
869	Pauline Bélanger	70,00	\$
870	Henri-Albert Champagne	70,00	\$
871	Philippe Côté	70,00	\$
878	Hydro-Québec	1 115,50	\$
879	Québectel Mobilité	15,99	\$
880	Québectel	17,25	\$
881	Québectel	34,45	\$
882	T.G.C.	96 883,81	\$
883	Hydro-Québec	178,73	\$
884	Hydro-Québec	748,94	\$
885	Hydro-Québec	567,04	\$
886	Praxair	9,81	\$
895	Magasin Coop	649,63	\$
898	Hydro-Québec	1 680,13	\$
909	Société Canadienne des Postes	330,94	\$
911	Hydro-Québec	70,04	\$
919	Inprotec	14 336,32	\$
929	Cordonnerie Bureau	117,21	\$
930	Fleuriste Colette Gosselin	155,28	\$
931	Excavations C.A. Giroux	4 690,15	\$
932	Alliance Coop	541,00	\$
933	Excavations André Gosselin	1 495,33	\$
934	Appareils Electronique St-Victor	154,22	\$
935	Hydro-Québec	34,52	\$
936	Dépanneur Doyon	65,00	\$
937	Gazonnière Gosselin	1 111,14	\$
938	Jean-Luc Bilodeau	316,00	\$
939	Fecteau et Frères	86,04	\$
940	Projet Jeunesse Travail	356,50	\$
941	DEBB	45,96	\$
942	Cogéco Câble	50,26	\$
943	Atelier d'Usinage LB	68,11	\$
944	Québectel Mobilité	17,21	\$
945	Praxair	277,27	\$
946	Magasin Coop	327,44	\$
947	Pièces Universelles	97,20	\$
948	Duchesne	628,16	\$
949	Garage Irenée Groleau	14,00	\$
950	Inprotec	437,19	\$
951	Garage Marc Bureau	722,59	\$
952	Emmanuel Mathieu	833,92	\$
953	Clearnet	1 178,43	\$
954	Téléphone St-Victor	611,67	\$
955	Hercule Fortin Inc.	789,30	\$
956	Centre Electrique de Beauce	654,41	\$
957	Industries de Ciment la Guadeloupe	459,35	\$
958	M.R.C. Robert-Cliche	399,94	\$
959	Maxi Métal	202,91	\$

960	Editions Yvon Blais	95,76 \$
961	Groupe CS	120,78 \$
962	Beauce Peinture Professionnelle	319,15 \$
963	S.Q.A.E.	774,19 \$
964	Editions Juridiques FD	161,57 \$

965	Biolab	107,55	\$
966	Ateliers F.L.P.H.	206,79	\$
967	Québectel	34,45	\$
968	Produits Certified	2 167,48	\$
969	Joanne Veilleux	51,00	\$
970	Produits Sanitech	63,87	\$
971	Bolduc Jacques Thibodeau	316,32	\$
972	Pauline Doyon	79,08	\$
973	UMRCQ	160,50	\$
974	Boivin et Gauvin	258,81	\$
975	CDI	480,00	\$
976	Pneus Beaucerons	86,96	\$
977	Infrastructures Teknika	15 887,25	\$
978	Poulin Excavation	828,18	\$
979	Armand Lapointe Equipement	417,24	\$
980	Centre du Camion Amiante	3 018,15	\$
981	Parent Doyon Rancourt	467,78	\$
982	Mathieu et Hamel	385,33	\$
983	Béton St-Ephrem	8 774,63	\$
984	Yvette Plante	70,00	\$
985	Louis Paquet	70,00	\$
986	Louis-Philippe Roberge	70,00	\$
987	Pierre Lessard	70,00	\$
988	Jean-Marc Fluet	70,00	\$
989	Laurent Gravel	70,00	\$
990	Huguette Bolduc	70,00	\$
991	Claude Fortin	70,00	\$
992	Pauline Fecteau	70,00	\$
993	Michel Roy	70,00	\$
994	Léopold Paré	70,00	\$
995	Lauréat Doyon	70,00	\$
996	Marthe Bolduc	70,00	\$
997	Laurent Bolduc	70,00	\$
998	Ronaldo Bolduc	70,00	\$
999	André Cloutier	70,00	\$
1000	Nicole Poulin	70,00	\$
1001	Lionel Bolduc	70,00	\$
1002	Jean-Thomas Doyon	70,00	\$
1003	Jean-Guy Rancourt	70,00	\$
1004	Brigitte Turcotte	70,00	\$
1005	Guy Poulin	70,00	\$
1006	René Bélanger	70,00	\$
1007	Lionel Poulin	70,00	\$
1008	Ferme Fernand Plante	1 984,20	\$
1011	Victor Bernard	30,00	\$
1012	Alain Mathieu	15,00	\$

188-98

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
 Secondé par Madame Jeannine Patry,  
 et résolu que la séance est levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE SECRETAIRE-TRESORIER**

**JEAN-PAUL BERNARD**

**MARC BELANGER**

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Je, Pauline Cloutier, Réviseur de la liste électorale de la Municipalité de Saint-Victor, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

PAULINE CLOUTIER  
REVISEUR DE LA LISTE ELECTORALE

Assermenté devant moi à Saint-Victor  
ce 08 juillet 1998.

LE PRESIDENT D'ELECTION

MARC BELANGER

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Je, Micheline Lessard, Réviseur de la liste électorale de la Municipalité de Saint-Victor, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

MICHELINE LESSARD  
REVISEUR DE LA LISTE ELECTORALE

Assermenté devant moi à Saint-Victor  
ce 08 juillet 1998.

LE PRESIDENT D'ELECTION

MARC BELANGER

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Je, Diane Grondin, Réviseur de la liste électorale de la Municipalité de Saint-Victor, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

DIANE GRONDIN  
REVISEUR DE LA LISTE ELECTORALE

Assermenté devant moi à Saint-Victor  
ce 08 juillet 1998.

LE PRESIDENT D'ELECTION

MARC BELANGER

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Je, Micheline Veilleux, Réviseur de la liste électorale de la Municipalité de Saint-Victor, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

MICHELINE VEILLEUX  
REVISEUR DE LA LISTE ELECTORALE

Assermenté devant moi à Saint-Victor  
ce 08 juillet 1998.

LE PRESIDENT D'ELECTION

MARC BELANGER

Secondé par Monsieur Alain Mathieu,  
et résolu, à l'unanimité, que le Conseil Municipal autorise Monsieur Marc Bélanger, Secrétaire-trésorier, à prendre les informations pour le coût de l'achat et l'installation d'un système d'alarme contre le vol et aussi de s'informer après des assurances si il y a un rabais sur la prime lorsque l'alarme est supervisé à une centrale et une décision sera prise à la prochaine séance.

ADOPTE

151-98      **CEUILLETTE DE DECHETS DANGEREUX**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu, à l'unanimité, que l'endroit pour la cueillette des déchets domestiques dangereux prévue pour le 12 septembre 1998 soit désigné à l'Hôtel de Ville, 287 Rue Marchand Saint-Victor.

ADOPTE

152-98      **APPUI POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION A LA C.P.T.A.Q.**

ATTENDU le projet de demande d'autorisation sur une partie du lot 538 appartenant à Monsieur Normand Poulin;

ATTENDU que les Conseillers et le Maire ont pris connaissance du dossier;

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité.

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu, à l'unanimité, que la Municipalité de Saint-Victor appui la demande dans le dossier de Monsieur Normand Poulin et achemine ce dossier à la Commission de Protection du Territoire et des Activités Agricoles.

ADOPTE

153-98      **APPUI POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION A LA C.P.T.A.Q.**

ATTENDU le projet de demande d'autorisation sur le terrain appartenant à Monsieur Marc Jolicoeur et Madame Manon Fortin;



ATTENDU que les Conseillers et le Maire ont pris connaissance du dossier;

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité.

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,  
et résolu, à l'unanimité, que la Municipalité de Saint-Victor appui la demande dans le dossier de Monsieur Marc Jolicoeur et Madame Manon Fortin et achemine ce dossier à la Commission de Protection du Territoire et des Activités Agricoles.

ADOPTE

154-98 **ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC FORTIN (APELF) - REPRESENTANTS**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu, à l'unanimité, de nommer Madame Jeannine Patry, Conseillère, et Monsieur Alain Mathieu, Conseiller, pour représenter la Municipalité de Saint-Victor sur le comité de l'APELF.

ADOPTE

155-98 **DOSSIER CAROLE ROY - CONSTAT D'INFRACTION**

ATTENDU le constat d'infraction qu'a reçu Madame Carole Roy sur sa propriété du Rang 4 Sud lui donnant 10 jours pour se conformer aux règlements.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu, à l'unanimité, de donner une extension, pour le constat d'infraction qu'a reçu Madame Roy, jusqu'à la fin septembre 1998 pour ce conformer aux règlements.

ADOPTE

156-98 **VERIFICATION FOSSE SEPTIQUE - LAC FORTIN**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,  
et résolu, à l'unanimité, de mandater Monsieur

Ronald Richard, de la M.R.C. Robert-Cliche, à bien vouloir faire le nécessaire pour la vérification des fosses septiques au Lac Fortin.

ADOPTE

157-98      **LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
                  et résolu, à l'unanimité, que les comptes  
suivants sont adoptés et approuvés pour paiement:

158-98      **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,  
                  et résolu que la séance est levée.

ADOPTE

**LE MAIRE**

**LA SECRETAIRE-TRESORIERE-ADJ**

**JEAN-PAUL BERNARD**

**SYLVIE GROLEAU**

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Je, Pauline Cloutier, Réviseur de la liste électorale de la Municipalité de Saint-Victor, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

PAULINE CLOUTIER  
REVISEUR DE LA LISTE ELECTORALE

Assermenté devant moi à Saint-Victor  
ce 08 juillet 1998.

LE PRESIDENT D'ELECTION

MARC BELANGER

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Je, Micheline Lessard, Réviseur de la liste électorale de la Municipalité de Saint-Victor, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

MICHELINE LESSARD  
REVISEUR DE LA LISTE ELECTORALE

Assermenté devant moi à Saint-Victor  
ce 08 juillet 1998.

LE PRESIDENT D'ELECTION

MARC BELANGER

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Je, Diane Grondin, Réviseur de la liste électorale de la Municipalité de Saint-Victor, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

DIANE GRONDIN  
REVISEUR DE LA LISTE ELECTORALE

Assermenté devant moi à Saint-Victor  
ce 08 juillet 1998.

LE PRESIDENT D'ELECTION

MARC BELANGER

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Je, Micheline Veilleux, Réviseur de la liste électorale de la Municipalité de Saint-Victor, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

MICHELINE VEILLEUX  
REVISEUR DE LA LISTE ELECTORALE

Assermenté devant moi à Saint-Victor  
ce 08 juillet 1998.

LE PRESIDENT D'ELECTION

MARC BELANGER